

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré

Mc
t

23060241

Déposé / Reçu le

26 AVR. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0461 423 159

Nom

(en entier) : **Gevers Legal**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **1060 Bruxelles, rue de Livourne, 7****Objet de l'acte : Démission - Nomination : administrateurs**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale du 27.03.2023:

"Après discussions, l'Assemblée générale :

1. Prend acte de la démission de la SA PARFIGES de son mandat d'administrateur et d'administrateur délégué avec effet au 31.12.2022.

Par votes séparés, donne à la SA PARFIGES pleine et décharge pour l'exercice de son mandat d'administrateur pour l'exercice écoulé.

2. Décide, à l'unanimité, de nommer en qualité d'administrateur la SRL MyHe (dont le siège social est établi à 3500 Hasselt, Zestien-Bundersstraat, 62 – BCE : 0690.522.610) et ayant pour représentant permanent Monsieur Bram Dejan.

Son mandat prend effet immédiatement et prend fin à l'Assemblée générale ordinaire de 2025 statuant sur les comptes de 2024.

...

L'Assemblée générale décidé, à l'unanimité, de donner mandat et procuration à Me Mohamed GHAYATI, avec faculté de substitution, aux fins de procéder à l'ensemble des formalités légales découlant des présentes résolutions dont celles relatives à la publication aux annexes du Moniteur belge et à la BCE."

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration du 27.03.2023:

"Le Président rappelle que Gevers Legal et Monsieur Johan Dedeckel ont convenu, de commun accord, de mettre un terme à leur collaboration avec effet au 31.03.2023.

Ensuite de quoi, et après discussion, le Conseil d'administration décide, à l'unanimité, de mettre fin à la délégation de pouvoirs accordée à la société Dedeckel et à Monsieur Johan Dedeckel par résolution du Conseil d'administration du 29.05.2020 ; ces derniers ne faisant plus partie du CODIR.

L'Assemblée générale décidé, à l'unanimité, de donner mandat et procuration à Me Mohamed GHAYATI, avec faculté de substitution, aux fins de procéder à l'ensemble des formalités légales découlant des présentes résolutions dont celles relatives à la publication aux annexes du Moniteur belge et à la BCE."

Mohamed GHAYATI
Avocat
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/05/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).